

# **PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**

## **DE SOUANCE AU PERCHE**

Séance du 8 février 2023

L'an deux mil vingt-trois, le huit février à 20 h 30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mme Marie-Claude RIGOT, Maire de Souancé-au-Perche.

Date de convocation : 1<sup>er</sup> février 2023

Nombre de membres en exercice : 14

**PRESENTS** : Marie-Claude RIGOT, Arnaud CHANDAVOINE, Jean-Jérôme GUILLIER de SOUANCE, Thomas LECOSSAIS, Guillaume POTEL, Jacqueline LAURENT, Cécile AUBIN, Clara METIVIER, Emilie DEFOND, Serge MORICE, Arnaud BOUTTET, Fabien NAVET, Jeannine CIBOIRE, Patrick GUILLIER de SOUANCE

**Secrétaire de séance** : Cécile AUBIN

### **Ordre du jour** :

- Consultation travaux de démolition du site AXEREAL – Rapport d'analyse des offres
- Chemin des Bruyères
- Bilan année 2022 du Comité National d'Action Sociale
- Rapport des commissions
- Questions diverses

\*\*\*\*\*

Lu et approuvé sans observation, le procès-verbal de la réunion du 9 janvier 2023 est soumis aux signatures de Madame le Maire et du secrétaire de séance.

### **CONSULTATION TRAVAUX DE DEMOLITION DU SITE AXEREAL – RAPPORT D'ANALYSE DES OFFRES**

Il est rappelé au Conseil Municipal qu'une consultation par voie de procédure adaptée a été lancée le 24 novembre 2022 concernant le marché de travaux relatifs à la démolition d'un bâtiment sur le site AXEREAL comprenant : désamiantage, déconstruction et démolition et fixant la remise des offres le 14 décembre 2022 à 12 heures.

Les offres ont été analysées et notées suivant les 2 critères définis au règlement de la consultation : 40 % pour le prix des prestations et 60 % pour la valeur technique de la prestation permettant d'attribuer une note sur 100 et ainsi d'obtenir un classement général.

Dans sa séance du 19 décembre 2022, le Conseil Municipal a demandé des compléments d'information sur les 3 offres.

Madame le Maire présente le rapport d'analyse des offres actualisé établi par la SAEDEL, Maître d'œuvre, le 13.01.2023 et remis le 13.01.2023.

**Après avoir pris connaissance du rapport d'analyse des offres et en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :**

- **D'attribuer le marché à l'entreprise TTC pour un montant de 69 627.50 € HT**
- **D'autoriser Madame le Maire à signer le marché de travaux avec l'entreprise retenue**

Pour rappel une subvention a été demandée au titre du FDI à hauteur de 30 % et Madame le Maire informe qu'une subvention au titre du Fonds Vert pour le recyclage des friches sera déposée prochainement.

### **CHEMIN DES BRUYERES**

M. CHANDAVOINE propose d'ouvrir la portion du chemin menant du Chaillois et qui sort sur la D13 au lieudit Beausoleil.

Ce chemin n'est pas correctement matérialisé sur le cadastre comme étant un chemin communal. M. CHANDAVOINE indique qu'il prendra contact avec M. POUZOULET, Géomètre du cadastre pour obtenir des renseignements plus précis.

### **BILAN ANNEE 2022 DU COMITE NATIONAL D'ACTION SOCIALE**

Mme AUBIN présente le bilan des prestations utilisées en 2022 par les bénéficiaires du CNAS. Seuls 3 agents utilisent régulièrement les services du CNAS pour des séjours, de la billetterie et des avantages divers... Le coût pour la commune est de 212 € par agent/an.

### **RAPPORT DES COMMISSIONS**

- Commission des travaux
  - **Eau et assainissement**

M. CHANDAVOINE explique les problèmes de coupures d'alimentation en eau potable qui ont eu lieu la semaine dernière. Il présente également différents devis actualisés de l'entreprise JOUSSE :

#### **Station de pompage**

- Rajout de protections dans l'armoire électrique
- Mise en place d'un système d'alerte anti intrusion

## **Château d'eau de Falourde**

- Remplacement de l'armoire électrique
- Mise en place d'un robinet à flotteur DN 150 sur l'alimentation de la bache au sol
- Mise en place d'une crinoline sur l'échelle d'accès dans la bache au sol
- Installation d'un système anti-intrusion

Pour rappel des subventions ont été demandées au titre du FDI et de la DETR 2023 sur un montant global de 56 239.76 € HT.

La nouvelle pompe à la station de pompage sera installée le 20 février prochain.

- **Réhabilitation du logement 4 rue de Nogent**

Le chantier se poursuit mais est très complexe en raison du mauvais état du bâtiment.

- **Verdissement**

La commission s'est réunie le 25 janvier dernier pour établir le programme de plantations d'arbres et arbustes. Le devis s'élève à 687.50 € HT.

Il est envisagé d'abattre plusieurs tilleuls en très mauvais état avenue de La gare.

- **Voirie**

M. CHANDAVOINE présente un devis de l'entreprise COLAS pour la réfection du chemin de La Bréaudière. Celui-ci s'élève à 35 550.00 € HT et donc beaucoup moins élevé que l'entreprise PIGEON dans le cadre du groupement de commandes.

- **Eglise**

Toutes les entreprises n'ont pas encore transmis leur décompte général définitif.

M. JJ. GUILLIER de SOUANCE informe que le versement du mécénat de la Fondation du Patrimoine interviendra prochainement.

- **Commission des Affaires Scolaires**

M. JJ GUILLIER de SOUANCE rend compte du dernier conseil d'école auquel il a assisté le 7 février dernier. La prochaine manifestation sera la soirée choucroute le 25 mars prochain puis viendra ensuite les rencontres en chantant le 2 juin, la fête de l'école le 30 juin et les olympiades le 4 juillet.

Un point sur les effectifs a été fait : 58 élèves actuellement et 13 départs en 6<sup>e</sup> l'an prochain. Madame le Maire annonce une dizaine d'inscriptions pour la rentrée 2023/2024.

M. JJ. GUILLIER de SOUANCE propose l'organisation d'une journée portes ouvertes à l'école pour mieux la faire connaître. Il informe également que les enseignants ont été très réceptifs à la proposition du Comité des Fêtes pour participer à l'organisation de la Saint-Georges le 23 avril prochain.

- Commission des Finances

La commission des finances est fixée au 16 mars à 14 h et le vote du budget 2023 aura lieu le 13 avril.

Mme DAIGNEAU, Directrice de l'ALSH, souhaite organiser un camp au camping municipal du 11 au 13 juillet 2023 avec 16 enfants de 3 à 5 ans et 3 adultes encadrants.

**A l'unanimité, le Conseil Municipal est favorable et fixe le tarif à 140 € pour les 2 nuits.**

**QUESTIONS DIVERSES**

Il a été évoqué les sujets suivants :

- La prochaine réunion sur les chemins de randonnée le 10 février à 9h30
- L'activité bibliothèque avec les enfants de l'école chaque mardi et jeudi
- L'affichage du règlement intérieur de la salle polyvalente A. SIMON
- Une demande d'achat d'accessoires pour l'activité des jardins partagés
- L'assemblée générale du Comité des Fêtes le 13 février à 20h30
- L'organisation de la fête de la Saint-Georges avec toutes les associations de la commune
- L'organisation d'un concert Gospel dans l'église le 21 avril
- L'assemblée générale des Petits Loups le 17 février à 20h30
- L'assemblée générale du Club de l'amitié le 25 février à 14 heures

Madame le Maire lève la séance à 23 h 10.

\*\*\*\*\*

**La prochaine séance du Conseil Municipal aura lieu mercredi 15 mars 2023 à 20 h 30**

Le Maire de Souancé-au-Perche,  
Marie-Claude RIGOT

La Secrétaire de séance,  
Cécile AUBIN